



PR WILLIAM DAB,
titulaire de la chaire d'hygiène et sécurité du
Conservatoire national des arts et métiers (Cnam),
ancien directeur général de la Santé

ÉDITO

Bien que la promotion de la santé au travail figure dans la stratégie nationale de santé, les priorités de prévention qui viennent d'être adoptées par le comité interministériel pour la santé ne comportent aucune mesure dans ce domaine. Responsabilité première des employeurs, la santé au travail peine à trouver sa place dans la politique publique de santé. Pourtant, les indicateurs de santé au travail stagnent. L'insuffisance de prévention des expositions professionnelles est une des causes de la mortalité prématurée avant 60 ans et les inégalités sont parmi les plus fortes en Europe.

La santé au travail est véritablement la lanterne rouge de la santé publique. Comment y remédier ? On ne peut plus espérer de résultats substantiels provenant d'un renforcement du médical, du juridique ou du technique (inspection et assurance), les trois piliers sur lesquels s'est construite la santé au travail depuis soixante-dix ans. Il faut résolument investir dans la santé dans les entreprises en en faisant un facteur de productivité. Ce n'est pas une vue de l'esprit. De

nombreuses études montrent un important et rapide retour sur investissement des actions de prévention.

Pour que la santé soit enfin reconnue comme un enjeu stratégique pour les entreprises et pour la société, misons sur un changement de culture et sur des actions de prévention qui formeront un nouveau modèle de pratique. Sans vouloir

UN PARI SUR LA PRÉVENTION AU TRAVAIL

décharger les employeurs du financement de la santé au travail, on pourrait créer un « crédit impôt prévention » (dans l'esprit du crédit impôt recherche) pour bien signifier aux employés, aux employeurs et à la société (l'Assurance maladie) qu'ils ont tout intérêt à développer la prévention dans les entreprises. Certes, il existe déjà des incitations financières à ces actions de prévention, mais elles sont ponctuelles, partielles et méconnues.

Ce serait un signal fort en faveur de cette nouvelle culture à condition de le piloter au-delà des clivages habituels entre l'État, la Sécurité sociale et les entreprises. Ce crédit serait consenti aux entreprises qui développent des programmes de prévention répondant à un cahier des charges rigoureux (avec évaluation des objectifs). Il pourrait couvrir la moitié du coût des actions préventives. Dans ce jeu gagnant-gagnant, on réconcilierait les valeurs santé et travail. Un enjeu majeur pour la santé publique comme pour la santé économique. ●

<http://securite-sanitaire.cnam.fr>

Ce numéro est accompagné d'un encart « Ouvrages » sur la totalité du fichier.

PORTRAIT

P. 4 Mohad Djouab,
Prévenir, s'adapter, innover

INITIATIVES

- P. 6** Journées de la FFMPs
- P. 8** MSP. Bien choisir son prestataire
- P. 10** Le rapport Jardry se veut pragmatique
- P. 12** Valence investit dans la santé des jeunes
- P. 13** Téléconsultation en Loiret
- P. 14** Activité physique adaptée à Antibes
- P. 15** Entraide professionnelle : Pass et Med'Aide
- P. 16** Associations de patients

DOSSIER

- P. 18** Prévention
- P. 26** Expériences étrangères

PRATIQUES

- P. 28** Parcours
Surpoids et obésité de l'adulte
- P. 34** Mise en situation
Un sexagénaire a peur de marcher après une chute
- P. 38** Santé au travail
Intoxications oxycarbonées professionnelles en Île-de-France
- P. 42** Droit et Gestion
- P. 46** Carrières santé
- P. 50** Livres
- P. 51** Médecine du futur

41 DOSSIERS « PARCOURS DE SOINS » DISPONIBLES SUR LECONCOURSMEDECAL.FR

La revue adhère à la charte de formation médicale continue par l'écrit du Syndicat de la Presse et de l'Édition des Professions de Santé (SPEPS) et en respecte les règles (charte disponible sur demande). Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec la direction.

LE CONCOURS MÉDICAL
314, Bureaux de la Coline
92213 Saint-Cloud Cedex
Tél. : 01 55 62 68 00
www.concoursmedical.com
Pour joindre votre correspondant, composez le 01 55 62, suivi des 4 chiffres indiqués.

Direction générale,
Direction des publications
Alain Trébuq (6903)
Rédactrice en chef
Catherine Holuë (6934)
> cholue@msante.fr
Rédactrice en chef adjointe
Christine Maillard (6987)
> cmaillard@msante.fr
Chef de rubrique « Parcours »
Brigitte Némirovsky-Trébuq
> btrebucq@msante.fr
Conseillers auprès de la rédaction
Béatrice Allard-Coualan

Jean-Michel Chabot
Jean-Noël Fiessinger
Alain Tenaillon
Conseillers sollicités pour ce numéro
Robert Garnier (Santé au travail)
Nicolas Loubrj (Gestion et Droit)
Correspondants régionaux
Gaëlle Desgrées du Lou
Valérie Devillaine, Elsa Dorey
Anne Le Pennec, Laure Martin

Secrétariat
Patricia Fabre (6971)
Rédaction en chef technique
Chantal Trévoux (6806)
Directrice artistique
Cécile Formel (6928)
Rédacteur-graphiste
Kasia Gluc
Rédacteurs-réviseurs
Jehanne Joly, Virginie Laforest

Le Concours médical est une publication de
GLOBAL MÉDIA SANTÉ SAS
www.globalmediasante.fr
Principal actionnaire : ATMED SAS
Capital de 4 289 852 €
Durée 99 ans à compter du 30.03.1999
ISSN : 0010-5309 dépôt légal à la parution.
N° de CPPAP : 0419 T 81575

Abonnements
Tarif France 194 euros/an 10 numéros
Tél. : 01 55 62 69 75,
Fax : 01 55 62 69 56
Mail : abo@msante.fr
Revue indexée dans la base Pascal (RS)

Impression cahiers intérieurs : la SIEP, 77590 Bois Le Roi
 10-32-2813 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Impression couverture : RAS, 95400 Villiers-le-Bel
 10-31-1300 / Promouvoir la gestion durable de la forêt / pefc-france.org



Provenance du papier (La SIEP) : Allemagne. Taux de fibres recyclées : 100 %. Eutrophisation : Ptot 0,003 Kg/To de papier ; Provenance du papier (RAS) : Maastricht. Taux de fibres recyclées : 0 %. Eutrophisation : Ptot 0,004 Kg/To de papier.